



Le français suit l'anglais.

Policy for Late Applications

All applicants facing a technical issue should send an email to CHCl@communityfoundations.ca as soon as possible and are advised to submit a screenshot of the problem they are encountering with the date and time stamp clearly visible.

All applications should be submitted to the online portal. PDF applications are available to those with accessibility requirements.

CFC Policy for late applications to the Healthy Communities Initiative:

- Emails from applicants about any last-minute glitch during the submissions process will be accepted and issues fixed until Tuesday, June 29 at noon EST, provided there is evidence that the applicants had completed all sections of their application on time, or were prevented from doing so because of the application portal (SMApply)
- In the very unlikely event that there is a major problem with SMApply on Tuesday such
 that it is inoperable by users, all applicants who are in the system, but not yet submitted,
 will receive an email noting the problem and offering an across-the-board extension till
 noon (EST) on Tuesday, June 29 (uniquely for those already in the system at the time it
 went down, no NEW applications)
- All deadlines are final, exceptions will not be allowed in fairness to the other applicants.





Politique pour les demandes en retard

Tous les demandeurs confrontés à un problème technique doivent envoyer un courriel le plus vite possible à <u>iccs@fondationscommunautaires.ca</u> et soumettre une capture d'écran du problème survenu, avec la date et l'heure bien visibles.

Toutes les demandes doivent être soumises sur le portail en ligne. Les formulaires de demande PDF sont disponibles pour ceux qui ont des exigences en matière d'accessibilité.

Politique de FCC pour l'Initiative pour des collectivités en santé concernant les demandes en retard :

- Les courriels des demandeurs au sujet de problèmes survenus au dernier moment dans le processus de dépôt de leur demande seront acceptés et les problèmes seront solutionnés jusqu'au mardi 29 juin à midi (HAE), pourvu qu'il y ait une preuve que les demandeurs avaient rempli toutes les sections de leur demande à temps, ou qu'ils n'avaient pas été en mesure de le faire à cause du portail de demande (SMApply).
- Dans le cas très peu probable d'un problème majeur avec SMApply mardi (p. ex., si le portail était inutilisable), tous les demandeurs qui étaient dans le système mais qui n'avaient pas encore déposé leur demande recevront un courriel les avisant du problème et leur offrant un délai supplémentaire jusqu'à midi (HAE), le mardi 29 juin (uniquement pour les demandeurs qui étaient déjà dans le système au moment où est survenu le problème, et non pour les NOUVELLES demandes).
- Toutes les dates limites sont finales, il n'y aura pas d'exceptions, par équité envers les autres demandeurs.